



Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale

Eine Fachkonferenz
der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Une conférence spécialisée
de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

OBJECTIFS 2018 ET SUIVANTS

de la CSFP élargie

23 mai 2018

La CSFP, la CDOPU et la CIFIC ont fondé leur collaboration sur une base commune. La CSFP s'est élargie pour inclure les cheffes et chefs d'office responsables, dans les cantons, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière de même que ceux en charge de la formation continue. Les solutions et synergies recherchées sont ainsi communes aux trois domaines thématiques (formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière, formation continue). En dehors de la CSFP élargie, la CDOPU et la CIFIC travaillent de manière autonome dans leur domaine de compétence respectif.

Les trois conférences spécialisées se sont mises d'accord, à propos du projet Formation professionnelle 2030 et des travaux qu'il implique, sur une vision et une mission communes ainsi que sur des objectifs stratégiques. De ces objectifs stratégiques découlent les objectifs opérationnels propres à chacune d'entre elles. Les objectifs opérationnels supplémentaires développés par la CDOPU et la CIFIC sont, eux, classés en tant qu'objectifs transversaux. En première position, c'est-à-dire au-dessus des objectifs opérationnels et stratégiques, figurent les objectifs institutionnels, qui restent stables au fil des années et qui correspondent aux principes fondamentaux des conférences spécialisées.

Vision

La CSFP élargie participe activement au développement et à la mise en œuvre de la vision 2030 de la formation professionnelle.

Mission

- Ensemble, nous formons la conférence spécialisée de la CDIP pour la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et la formation continue.
- Grâce à une bonne coordination et coopération entre les cantons ainsi qu'à un secrétariat compétent, nous contribuons au renforcement et à la qualité de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et de la formation continue.
- Grâce à notre savoir en réseau, nous collaborons au développement optimal des trois domaines thématiques.
- Nous sommes un partenaire fiable.

Objectifs

- a) **Objectifs institutionnels:** ces objectifs traduisent les principes de travail fondamentaux de la CSFP élargie et ne peuvent pas être intégrés dans les objectifs stratégiques.
- b) **Objectifs stratégiques:** ces objectifs sont axés sur les lignes stratégiques de la vision 2030 de la formation professionnelle et correspondent aux priorités de la CSFP élargie.
- Objectif 1: La formation professionnelle repose sur des structures efficaces et un financement solide (ligne stratégique 10).
 - Objectif 2: La formation professionnelle est flexible et toujours en phase avec les dernières évolutions (lignes stratégiques 5 et 7).
 - Objectif 3: Le système de formation prépare les individus à intégrer durablement le marché du travail et à bien s'insérer dans la société (ligne stratégique 1).
 - Objectif 4: Le système de formation est connu et compréhensible par tous (ligne stratégique 9).
 - Objectif 5: La formation professionnelle établit des critères de qualité (ligne stratégique 6).
- c) **Objectifs opérationnels:** ces objectifs sont une concrétisation des objectifs stratégiques et s'inscrivent dans le programme de travail de la CSFP élargie.
- d) **Objectifs transversaux:** il s'agit en l'occurrence d'objectifs opérationnels supplémentaires qui ne concernent que la CDOPU et la CIFC.

	Objectifs institutionnels	Organes responsables	Délais
A	<p>Instaurer une culture CSFP et la faire respecter</p> <p>Les représentants de la CSFP dans les commissions, les projets et les groupes de travail suivent les directives de la CSFP et défendent les valeurs communes de coopération.</p> <p>Les échanges entre le Comité et les commissions fédérales (CFMP, CFRFP, CFFP) ainsi qu'avec le CSFO se font en continu.</p>	<p>Comité</p> <p>Secrétariat</p> <p>Représentants siégeant dans les différents organes</p>	En continu
B	<p>Communiquer clairement les décisions</p> <p>Les décisions prises au sein de la CSFP et de la CDIP sont communiquées de manière claire et transparente. Les cantons sont sensibilisés au mode de mise en œuvre des décisions de la CSFP.</p>	<p>Secrétariat</p> <p>Comité</p>	En continu
C	<p>Consolider au niveau intercantonal les procédures de consultation et d'audition</p> <p>Dans le cadre des procédures de consultation et d'audition, la CSFP met suffisamment tôt à la disposition des cantons des propositions de réponse basées sur sa stratégie.</p> <p>Des informations claires sont données aux cantons en ce qui concerne la répartition des compétences, le calendrier et la succession des décisions (quelles réponses ont été prises en compte, quelles réponses ne l'ont pas été).</p>	<p>Secrétariat</p>	En continu

Objectif stratégique 1: La formation professionnelle repose sur des structures efficaces et un financement solide.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
1.1	<p>Déterminer les responsabilités en matière de financement et de contenu</p> <p>La CSFP analyse la façon dont les responsabilités en matière de financement et de contenu sont réparties entre les partenaires de la formation professionnelle et élabore des propositions d'amélioration. Ces propositions sont discutées avec lesdits partenaires et leur mise en œuvre est ensuite planifiée.</p>	Comité Assemblée plénière	Juin 2018 Septembre 2018
1.2	<p>Clarifier le financement de la formation et de la qualification des adultes</p> <p>Pour le financement de la formation et de la qualification des adultes, il existe une recommandation qui propose une manière de procéder uniforme.</p>	CFQA Assemblée plénière	Février 2018
1.3	<p>Augmenter la transparence des coûts et des flux financiers dans le domaine de la formation professionnelle</p> <p>Le secrétariat accompagne le processus, mandaté par le SEFRI, qui consiste à simplifier et à améliorer le calcul des coûts de la formation professionnelle.</p>	Secrétariat CFFP	Décembre 2018
1.4	<p>Optimiser le financement des cours interentreprises (CIE)</p> <p>Le règlement CIE est adapté de façon à améliorer l'évaluation des coûts CIE et à optimiser la manière de fixer les forfaits CIE.</p> <p>Les propositions visant à limiter les coûts CIE sont examinées et discutées avec les partenaires concernés.</p>	CFFP Comité Assemblée plénière CFFP CDP	Janvier 2018 Février 2018 Avril 2018 Août 2018
1.5	<p>Introduire des applications informatiques dans le domaine des procédures de qualification</p> <p>Afin de pouvoir introduire des applications informatiques dans le domaine des procédures de qualification (p. ex.: Expert Admin), les questions relatives à la protection des données, au droit d'acquisition et aux interfaces avec d'autres applications sont clarifiées et une recommandation en matière de financement est élaborée.</p> <p>La manière dont la CSFP et les OrTra doivent coopérer dès lors que de telles applications sont introduites est définie dans une stratégie mise au point en collaboration avec l'Union suisse des arts et métiers, l'Union patronale suisse et les prestataires des applications informatiques.</p>	COP Comité COP Comité	Septembre 2018 Octobre 2018 2019
1.6	<p>Prendre en compte la stratégie de la CDIP en matière de numérisation</p> <p>La stratégie de la CDIP en matière de numérisation est examinée de manière à relever les éléments pertinents pour le degré secondaire II et à tirer les conséquences qui s'imposent pour la formation professionnelle et la formation continue. Les points en lien avec le programme Optima sont identifiés et intégrés dans les travaux.</p>	COP / CFPI Comité Assemblée plénière	Mai 2018 Juin 2018 Septembre 2018

1.7	Elaborer une stratégie relative à la Bourse suisse des places d'apprentissage Une stratégie concernant la liste des places d'apprentissage disponibles publiée sur orientation.ch est élaborée avec les cantons et les (grandes) entreprises.	Commission CSFO Comité	Décembre 2018 Janvier 2019
-----	---	---------------------------	-------------------------------

Objectif stratégique 2: La formation professionnelle est flexible et toujours en phase avec les dernières évolutions.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
2.1	Développer une position sur la modularisation Il existe une recommandation qui indique quelles formes de modularisation sont privilégiées, et dans quelles conditions.	CDP Assemblée plénière	Mai 2018
2.2	Développer une position sur le «processus accéléré» de révision des professions La CSFP définit les conditions dans lesquelles un «processus accéléré» de révision peut être autorisé pour une profession. Elle vérifie ainsi actuellement si un tel processus est approprié dans le cas de la nouvelle profession d'aide en production chimique et pharmaceutique AFP et si les conditions fixées sont adéquates.	Comité Assemblée plénière CDP Comité	Janvier 2018 Février 2018 Septembre 2018 Octobre 2018
2.3	Participer à la mise en œuvre de la vision 2030 de la formation professionnelle La CSFP participe aux discussions sur la concrétisation des lignes stratégiques de la vision 2030 de la formation professionnelle. Dans ce contexte, elle veille à ce que non seulement les intérêts des cantons, mais aussi les résultats du rapport 2018 sur l'éducation soient dûment pris en compte.	Comité Commissions Secrétariat	En continu

Objectif stratégique 3: Le système de formation prépare les individus à intégrer durablement le marché du travail et à bien s'insérer dans la société.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
3.1	<p>Encourager la mobilité et l'acquisition des langues étrangères</p> <p>La CSFP encourage les mesures visant à renforcer la mobilité et l'acquisition des langues étrangères dans le cadre de la formation professionnelle et soutient les activités de Movetia, avec la collaboration de tous les partenaires de la formation professionnelle. Elle soutient par ailleurs la stratégie suisse <i>Echanges et mobilité</i> et tient compte en l'occurrence des résultats du rapport 2018 sur l'éducation.</p>	CFPI Comité	Décembre 2018
3.2	<p>Renforcer la maturité professionnelle</p> <p>La CSFP soutient le projet <i>Renforcement de la maturité professionnelle</i> du SEFRI au niveau du projet partiel 1 (modèle intégré de l'enseignement de la maturité professionnelle). Les conditions de mise en œuvre du principe directeur 1 <i>Possibilité d'enseigner jusqu'à la moitié des leçons de MP au plus tôt un an avant le début de l'apprentissage</i> font l'objet de clarifications.</p>	CFPI Secrétariat	Décembre 2018
3.3	<p>Intégrer les adolescents et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse</p> <p>Le préapprentissage d'intégration est mis en œuvre de manière coordonnée. Les résultats du projet <i>Exemples de bonnes pratiques dans l'intégration des jeunes arrivés tardivement en Suisse</i> sont examinés par la Commission Transition, qui est chargée d'élaborer une proposition pour la suite des travaux. La CTR coordonne la mise en œuvre dans les cantons et sert d'interlocuteur pour la direction de projet du SEM.</p>	CTR	Juin 2018
3.4	<p>Elargir les offres pour les jeunes les plus faibles</p> <p>La CFPI examine les moyens qui pourraient (en plus des mesures de soutien) être utilisés pour aider les jeunes en voie AFP à entrer avec succès sur le marché du travail. Elle s'appuie pour ce faire sur l'évaluation du SEFRI relative à l'«encadrement individuel spécialisé», sur les données de l'OFS relatives aux résiliations de contrats d'apprentissage et aux taux de réussite aux procédures de qualification ainsi que sur les résultats du projet <i>Attestation individuelle de compétences</i> de l'usam.</p>	CFPI	2020

CDOPU / CIFIC	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
3.1	<p>Réaliser une enquête sur les outils servant à l'évaluation des compétences de base</p> <p>La CIFIC et la CDOPU réalisent conjointement une enquête sur les outils utilisés au sein des services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière pour évaluer le niveau de</p>	CDOPU / CIFIC	Juin 2018

	compétences de base des adultes, cela afin de déterminer s'il est nécessaire ou non de développer un outil uniforme.		
--	--	--	--

CIFC	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
3.1	Contribuer à l'encouragement des compétences de base La CIFC agit en coordination avec l'offensive de communication menée par le SEFRI sur la formation et la qualification des adultes (voir point 4.1) et s'engage pour que la campagne <i>Simplement mieux!</i> , qui vise à encourager les compétences de base chez les adultes, se poursuive dans toute la Suisse.	Comité de la CIFC	Septembre 2018

Objectif stratégique 4: Le système de formation est connu et compréhensible par tous.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
4.1	Soutenir l'offensive de communication menée sur la formation et la qualification des adultes La CSFP soutient le projet du SEFRI qui consiste à mener une offensive de communication sur le thème «formation et qualification des adultes».	CFQA	Décembre 2018
4.2	Promouvoir l'information et la communication relatives à la maturité professionnelle La CSFP soutient le projet partiel 2 du SEFRI, qui vise à renforcer l'attractivité de la maturité professionnelle.	CFPI	Juin 2018

CDOPU	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
4.1	Planifier l'OPUC 2030 Pour faire suite au rapport sur l'avenir de l'OPUC élaboré par le professeur Hirschi à la demande du SEFRI, un mandat est donné conjointement par la CDIP et le SEFRI pour un état des lieux de l'OPUC actuelle. Un mandat complémentaire est en outre donné pour une étude sur la notoriété dont bénéficie l'OPUC (et plus particulièrement l'orientation de carrière) auprès du grand public et des entreprises.	CDOPU	Milieu de l'année 2019
4.2	Poursuivre les travaux sur le thème <i>Orientation 4.0</i> Un groupe de travail national est mis sur pied afin d'élaborer, sur la base des résultats de la journée nationale de 2017 consacrée au thème <i>Orientation 4.0</i> , des scénarios sur les directions que pourrait prendre la diffusion d'informations au cours des dix prochaines années ainsi que des propositions sur la façon dont les services cantonaux OPUC pourraient faire face aux tendances qui se dessinent.	CDOPU	Milieu de l'année 2019
4.3	Formuler des propositions en matière de <i>blended counseling</i> / conseils en ligne La Commission spécialisée Conseil et diagnostic vérifie dans quelle mesure un outil de conseils en ligne, utilisable au niveau national, pourrait compléter les conseils fournis par les services OPUC et formule des propositions en la matière.	CDOPU	Décembre 2018
4.4	Introduire l'outil ADOR en Suisse alémanique L'outil de triage ADOR utilisé en Suisse romande est traduit en allemand et mis à la disposition des cantons alémaniques intéressés.	CDOPU	Décembre 2018
4.5	Participer activement aux SwissSkills Lors des SwissSkills, les conseillers cantonaux en orientation professionnelle, universitaire et de carrière assurent une activité d'information et de conseil en étant présents au <i>Point de rencontre Formation</i> .	CDOPU	Septembre 2019

Objectif stratégique 5: La formation professionnelle établit des critères de qualité.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
5.1	<p>Sensibiliser à l'orientation vers les compétences opérationnelles</p> <p>La façon dont les écoles professionnelles gèrent les compétences opérationnelles est analysée en collaboration avec la Table ronde, le SEFRI et l'IFFP, et des mesures de sensibilisation sont définies. Une auto-évaluation est planifiée, et des offres de formation continue pour les enseignantes et enseignants des écoles professionnelles sont proposées.</p>	CFPI Comité	Novembre 2018
5.2	<p>Optimiser la gestion et l'échange de données</p> <p>La CSFP adopte, à l'attention de la CDIP, une convention qui fixe les principes communs de la coopération dans le cadre du programme Optima (financement, protection des données, etc.). Les préparatifs pour la mise en place et l'exploitation du programme Optima à partir de 2019 sont terminés. Les travaux à entreprendre sont lancés, sur la base de la convention, sous forme de projets. Les activités en lien avec la base de données des écoles professionnelles et avec la Bourse suisse des places d'apprentissage pour les grandes entreprises sont elles aussi intégrées sous forme de projets dans le programme Optima.</p>	COP Comité Assemblée plénière COP Comité Assemblée plénière	Février 2018 Décembre 2018
5.3	<p>Analyser les résiliations de contrats d'apprentissage et augmenter le taux de réussite aux procédures de qualification</p> <p>Les causes des résiliations de contrats d'apprentissage sont analysées, un relevé uniforme de ces causes par les cantons est examiné, et des moyens d'optimisation sont recherchés. Les professions affichant un haut taux d'échec aux procédures de qualification sont identifiées. Des mesures permettant une amélioration de la situation sont analysées avec les OrTra concernées.</p>	CFPI Comité	Décembre 2018
5.4	<p>Appliquer l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5) selon le plan prévu</p> <p>Les mesures fixées dans la décision du SEFRI concernant la demande d'aide financière de la CSFP sont mises en œuvre selon le plan prévu. Les cantons sont soutenus dans le cadre de cette mise en œuvre. L'état d'avancement des travaux est vérifié au minimum une fois par année afin de pouvoir en rendre compte au SEFRI.</p>	CFPI	En continu
5.5	<p>Examiner la possibilité de développer davantage l'enseignement de la culture générale</p> <p>Les effets de la suspension, par le SEFRI, de la recommandation relative à la mise en œuvre du PEC CG en juillet 2016 sont analysés, et d'éventuelles mesures sont définies. La suite des travaux est fixée avec les partenaires de la formation professionnelle.</p>	CFPI	Septembre 2018

Objectifs transversaux de la CDOPU

CDOPU	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
1	Elaborer des recommandations de la CDIP relatives à l'orientation scolaire et professionnelle La CDOPU prépare des recommandations relatives à l'orientation scolaire et professionnelle, qui devront être approuvées par la CDIP en tant que recommandations de la CDIP.	CDOPU	Décembre 2018
2	Promouvoir l'utilisation du système <i>Swiss Counseling Quality (SCQ)</i> Etant donné que le système de gestion de la qualité spécifique à l'OPUC (SCQ) a été remanié (sur la base de l'EFQM), un cours à son sujet est organisé en collaboration avec le CSFO. Un réseau est mis en place pour les services cantonaux d'orientation professionnelle travaillant avec le système SCQ.	CDOPU	Décembre 2018
3	Favoriser les échanges de bonnes pratiques Pour que les cantons procèdent à des échanges de bonnes pratiques, il faut favoriser ces échanges en mettant en place des processus et supports appropriés.	CDOPU	Décembre 2018
4	Remanier le rapport statistique Le rapport statistique annuel de la CDOPU est remanié sur le plan formel et complété par des exemples de nouveaux développements au sein des services OPUC.	CDOPU	Janvier 2019
5	Révision de la Charte CDOPU 2002 Les normes éthiques de la Charte CDOPU 2002 sont révisées sur la base des normes IAEVG adoptées en 2018.	CDOPU	Décembre 2018

Objectifs transversaux de la CIFIC

CIFIC	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais
1	Etablir le périmètre de définition des compétences de base TIC La CIFIC établit, en accord avec le SEFRI, un périmètre de définition pour les compétences de base dont doivent disposer les adultes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).	Comité de la CIFIC	Août 2018